

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1999)  
**Heft:** 120

**Rubrik:** Dans les cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Dans les cantons

JURA



et

NEUCHÂTEL



## Ô combien de fortins

Une brochure récemment parue en Suisse recense les monuments militaires des cantons de Neuchâtel et du Jura. Elle dénombre 13 500 ouvrages au total, fortins, barrages antichars, autrement dit ces fameux « toberones » de béton, construits de 1938 à 1945 pour décourager les menaces du Reich : ces dentelures de béton, entre Mur de l'Atlantique et ligne Maginot, sont laissées à l'abandon depuis les réformes de l'armée suisse. Les militaires suisses réfléchissent à une reconversion de ces constructions pas très assorties aux paysages de nos montagnes. Plutôt que de trancher entre la salle des ventes et le pilon, les militaires ont choisi de commencer par en dresser la carte, en mettant en avant l'intérêt historique, culturel et pourquoi pas... écologique de ces carrés de bunker. Le Tessin l'avait fait avant Neuchâtel et le Jura. Lucerne, Thurgovie, Genève, Schaffouse et Zoug sont en train de suivre le mouvement. Ne serait-ce que dans le canton de Neuchâtel, on compte 500 de ces fortifications, dont une centaine de fortins et 70 obstacles antichars, situés principalement à la Vue-des-Alpes, à Valangin et dans le Val-de-Travers. Côté Jura, 400 constructions, notamment aux Rangiers et à Soyhières. Certains particuliers ont déjà fait l'acquisition de ces petits fragments d'histoire de la Suisse. Mais il en reste encore beaucoup. Les militaires espèrent en faire des curiosités historiques et touristiques. L'inventaire dressé n'est qu'un premier pas.

VAUD



## La Fête annonce la couleur

Vendangeuses-bacchantes, Cent Suisses, porteurs de marmouset, jardiniers d'Orphée, vigneron-guerriers, le grand chœur rouge au complet... La Fête des Vignerons a fait

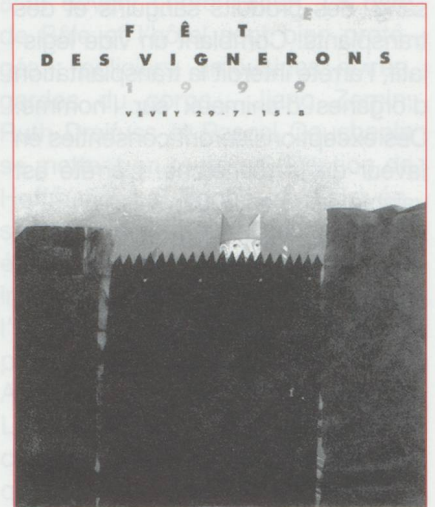
sa première sortie le 18 avril dernier de Vevey à La Tour-de-Peilz : 460 costumes dévoilés au public dans un grand défilé d'étoffes et de couleurs, selon la tradition de la Proclamation, une pré-cérémonie qui donne depuis 1797 un avant-goût de la fête. A l'Hôtel de Ville de Vevey, le syndic Yves Christen a remis son autorité pour le temps d'une saison à l'abbé-président Marc-Henri Chaudet, qui portait fièrement son tricorne. Quelques minutes de solennité avant que la troupe ne s'égaille à nouveau. Un bien charmant et chahutant ballet qui promet de folles journées du 26 juillet au 15 août prochain. En attendant les trois coups, les éditions



Empreintes ont eu la judicieuse idée de publier le livret de la Fête composé par François Deblüe, sous le titre *Les Saisons d'Arlevin*. De quoi se mettre dans l'ambiance

et peser les mots du poète en attendant la musique de cette der des der du millénaire. Pendant que la scène de 6 000 m<sup>2</sup> prend forme sur la place de Vevey, les expositions fleurissent dans le canton : pas moins de sept évoquant la Fête sous tous les angles. Deux cents objets-souvenirs sortis de toutes les armoires de la région au Château de la Confrérie des Vignerons à Vevey (jusqu'au 28 novembre), le premier reportage photo de la Fête en 1889, dans l'objectif de l'Escopette de Frédéric Boissonat, qu'on peut déjà voir et qui durera jusqu'au 15 août au Musée de l'appareil photo. L'Alimentarium s'intéresse avec *Ferments en folie* à l'histoire de la fermentation viticole (jusqu'au 9 janvier 2000) et le Musée Jenish fête l'art suisse et ressort pour l'occasion l'ensemble de ses collections (du 17 juin au 31 octobre). Le Musée de Pully a choisi de montrer le regard d'artistes contemporains sur la Fête, sur des textes de Ramuz (3 juin au 17 octobre). Aigle est aussi de la partie avec un voyage en Rhodanie à travers les étiquettes de bonnes bouteilles à la Maison de la Dîme-Château d'Aigle (jusqu'au 31

octobre). Toujours à Aigle, le Musée de la vigne et du vin s'intéresse au lien entre vin et religion, à travers dessins, statues et divers objets liturgiques (jusqu'au 31 octobre).



L'affiche de la Fête, signée Etienne Delessert

VALAIS



## Farinet prophète en son pays

Le plus célèbre faux-monnaieur de Suisse avait son carré de vigne au-dessus de Saillon. Le voilà maintenant qui monte en chaire, lui qui fait figure de saint-patron des Valdôtains. Dans un livre paru début avril, Pascal Thurre, expert en Farineteries, accompagne l'inauguration d'un sentier des vitraux dédié au Robin des Bois valaisan : les admirateurs de Farinet n'ont pas lésiné sur la monnaie - 400 000 francs suisses - pour offrir à leur héros un authentique chemin de croix en 21 stations. Chaque vitrail, œuvre du sculpteur sur verre Théo Imboden, de Täsch, illustre une valeur ou une réalité de la condition humaine: l'enfance, l'amour, la souffrance, l'appel, le plaisir, l'innocence, la mort ou l'immortalité...

*Le Sentier des vitraux*, un essai d'itinéraire initiative de Pascal Thurre.



Sur commande à Farinet, case postale, 1913 Saillon.

« La souffrance »

**Argovie** - Des inconnus ont fait exploser une cabine téléphonique à Zofingue. Bilan : 10 000 francs de dégâts.

**Bâle-Campagne** - Un juge d'instruction a autorisé la libération d'un Turc de 21 ans, en détention préventive pour vol. Celui-ci a tué sa sœur 5 jours après avoir quitté sa cellule. Un rapport psychiatrique soulignait pourtant le danger que représentait cet homme et le risque de récidive.

**Berne** - Le juge unique de Thounne a condamné un Allemand de 61 ans titulaire d'un permis C à 3 mois de prison avec sursis pour escroquerie. L'homme a perçu 47 870 francs d'aide sociale de la commune de Heimberg, en dépit du fait qu'il roulait en Ferrari et possédait en outre une moto et des papiers-valeurs pour 100 000 francs.

**Fribourg** - La gare de Fribourg doit-elle s'appeler "Fribourg" ou "Fribourg/Freiburg" ? Le Conseil d'Etat a demandé un avis de droit à un expert. Selon celui-ci, il appartient à la ville de se déterminer officiellement.

**CFF Cargo** établira au printemps 2000 son centre de service à la clientèle. Cette unité renseignera la clientèle de toute la Suisse sur les questions concernant le transport ferroviaire des marchandises. Environ 270 personnes seront engagées.

**Genève** - Une année après le lancement du journal *Le Temps*, les 3/4 des anciens lecteurs du *Journal de Genève*, de la *Gazette de Lausanne* et du *Nouveau Quotidien* reçoivent aujourd'hui *Le Temps* à domicile. A ce lectorat s'ajoutent 7000 nouveaux abonnés, ce qui assure un tirage quotidien de 50 000 exemplaires.

La 69<sup>e</sup> édition du Salon de l'Automobile s'est terminée sur un nouveau record d'affluence : 691 667 visiteurs s'y sont bousculés.

**Grindwald** - Des jeunes gens âgés de 17 à 24 ans ont commis 130 vols pour plus d'un demi-million de francs entre Jura bernois et le Seeland. 27 personnes ont été appréhendées. Elles volaient pour le jeu et la drogue. Les auteurs présumés des infractions sont en

majorité des étrangers séjournant depuis longtemps en Suisse.

**Grisons** - Le Parc National suisse est à l'étroit. Sa surface est insuffisante pour conserver la diversité de la conservation des espèces. Selon un plan d'extension, présenté à Berne, le parc devrait s'agrandir de 170 à 500 km<sup>2</sup>.

**Neuchâtel** - La commune de Fleurier veut défendre son nom. Le fabricant français de la margarine Fleurier a homologué dans les règles l'appellation de son produit similaire à celui d'une commune neuchâteloise. La commune suisse de Fleurier s'étonne de la procédure suivie par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IFPI) qui ne l'a pas avertie de cette démarche. A Berne, l'IFPI ne souhaite pas se prononcer sur ce cas avant d'avoir eu connaissance du numéro de dépôt de la marque. A suivre...

**Obwald** - Deux cadavres bétonnés dans des tonneaux ont été découverts dans le Lac de Lungern, un plan d'eau artificiel sans barrage. C'est lorsque le niveau a baissé de 15 mètres qu'un pêcheur a vu le premier tonneau. La police a drainé le lac et découvert un deuxième tonneau. Il s'agit d'un Fribourgeois, de 40 ans, domicilié à Montreux et d'un Neuchâtelois de 49 ans. Ils ont probablement été tués dans la nuit du 11 au 12 janvier et leurs deux voitures annoncées disparues le 12 janvier ont été retrouvées les jours suivants dans le canton de Fribourg. Les deux corps ont été criblés de balles de calibres différents. Selon le juge d'instruction fribourgeois Luc Mooser, il s'agit là d'un travail de professionnel. La police suit la piste mafieuse.

**Saint-Gall** - Près de deux mois après le meurtre d'un enseignant à Saint-Gall, le suspect numéro un, un Kosovar de 41 ans, Ded Gecaj, père d'une élève de l'enseignant assassiné, a été arrêté au Kosovo. Il a avoué le meurtre, mais nie avoir abusé sexuellement de sa fille.

**Schaffouse** - Un chien husky a dévasté un élevage de cerfs près de Beggingen. Il a tué à la fin février 25 biches et 4 faons. Les dommages sont évalués à 30 000 francs.

**Tessin** - Le Grand Conseil tessinois a repoussé une initiative socialiste visant à créer un impôt de solidarité pour les riches contribuables. Les députés l'ont déclarée irrecevable par 57 voix contre 21, car la progression de l'imposition aurait été supérieure à l'augmentation du revenu. Le PS a déjà annoncé un recours au Tribunal fédéral.

**Valais** - Le WWF veut lancer un débat de fond sur le développement durable et l'avenir du Valais. Il a présenté à Sion 80 propositions et revendications. Aux dires du WWF, l'idée de développement durable lancée par la candidature de Sion 2006 est une boîte vide. L'organisation réclame une réduction de la consommation de 75 % de la consommation d'énergie en Valais d'ici à 2050. Parallèlement l'étude postule un abandon total des énergies fossiles dans ce laps de temps.

**Vaud** - Le Tribunal fédéral a donné son feu vert à la modernisation de l'aéroport de la Blécherette et à la construction d'une piste en dur.

La Poste vient de mettre au point son nouveau logiciel Geo-Post, référencant 1,6 million d'adresses. C'est ainsi que Tartegnin, qui comme pas mal de petits villages n'a pas de noms de rues, s'en est vu attribuer d'office. La Poste a envoyé sur le terrain des géo-références qui ont utilisé les noms des lieux-dits et lorsqu'il n'y en avait pas, leur imagination. Le syndic a estimé qu'il s'agissait d'une ingérence dans les affaires communales ! La Poste devra désormais faire au préalable ses propositions aux petits villages.

**Zurich** - L'aéroport de Zurich-Kloten pourra continuer à prélever des taxes d'atterrissage élevées sur les avions les plus polluants. Pour le Tribunal fédéral, un tel procédé ne viole pas la liberté du commerce et de l'industrie et est conforme aux lois et réglementations applicables.

Le canton de Zurich participera à Expo. 01 à hauteur de 8,65 millions de francs issus du fonds de la loterie. Le Grand Conseil a donné son feu vert, mais sans grand enthousiasme.